



OOSTENDE  
DE STAD  
AAN ZEE

# INSCRIPTIONS DANS L'ENSEIGNEMENT MATERNEL ET PRIMAIRE



OOSTENDE.BE

## ANNÉE SCOLAIRE 2025 - 2026

Dit is de exacte vertaling van de Nederlandstalige folder  
INSCHRIJVEN VOOR KLEUTER- EN LAGER ONDERWIJS in het Frans.



## Qui devez-vous préinscrire en ligne ?

- Tous les enfants nés en 2023.
- Tous les enfants qui changent d'école le 1er septembre 2025.

## Que signifie « préinscription en ligne » ?

La préinscription en ligne permet d'indiquer à l'avance dans quelle(s) école(s) vous souhaitez inscrire votre enfant. La nouvelle période de préinscription pour l'enseignement maternel et primaire débute en février 2025.

La préinscription en ligne est nécessaire, car certaines écoles deviennent complètes rapidement. Les personnes préinscrites en ligne sont prioritaires. Aucune école ne vous est attribuée sans que vous ne l'ayez choisie. Si vous n'êtes 100 % satisfait(e) de l'école qui a été attribuée à votre enfant, vous pouvez toujours l'inscrire dans une école où il reste des places.



## Comment les places libres sont-elles attribuées ?

Dans le cas où le nombre de préinscriptions dans une école est **inférieur** au nombre de places libres, chaque enfant qui y est préinscrit reçoit une place.

Dans le cas où le nombre de préinscriptions dans une école est **supérieur** au nombre de places libres, chaque enfant préinscrit est classé comme suit :

1. le choix d'école des parents.
2. les groupes prioritaires, à savoir les fratries et les enfants du personnel de l'école.



3. la distance entre le domicile de l'enfant et l'école ou entre l'adresse professionnelle *officielle* de l'un des parents et l'école. Le système calcule la distance la plus courte par rapport à l'école.
  - Les écoles du réseau GO! attribuent 10 % des places libres aux enfants qui habitent le plus près de l'école et répartissent les 90 % restants de manière aléatoire.
  - Les écoles libres attribuent 90 % des places libres aux enfants qui habitent le plus près de l'école et répartissent les 10 % restants de manière aléatoire.

Pour classer les enfants en fonction de la distance par rapport à l'école, le système compare pour chaque enfant la distance entre le domicile et l'école ou entre l'adresse professionnelle *officielle* de l'un des parents et l'école. La distance la plus courte est utilisée pour classer les enfants.

4. Votre enfant peut obtenir une place libre dans plusieurs écoles de préférence ? Dans ce cas, vous pouvez l'inscrire dans l'école que vous préférez le plus.

**Adresse professionnelle officielle ?** Il s'agit du siège de l'employeur. Elle peut différer de l'endroit où vous travaillez à la demande de votre employeur.

## Comment effectuer la préinscription en ligne ?

Munissez-vous des documents suivants :

- les cartes d'identité des parents / du tuteur
- le numéro de registre national de votre enfant.

**Vous n'avez pas de numéro de registre national ?** Contactez la Lokaal OverlegPlatform : 02 553 10 42, du lundi au jeudi de 9 h à 12 h.

### ÉTAPE 1

- Renseignez-vous d'abord sur les écoles d'Ostende sur [www.naarschoolinoostende.be/basionderwijs/website/](http://www.naarschoolinoostende.be/basionderwijs/website/).
- Sélectionnez au moins trois écoles et classez-les dans votre ordre de préférence.

### ÉTAPE 2

Préinscrivez votre enfant sur [www.naarschoolinoostende.be/basionderwijs/website/](http://www.naarschoolinoostende.be/basionderwijs/website/).

Les préinscriptions ont lieu du mardi 25 février 2025 à 10 h au mardi 18 mars 2025 à 15 h 30. L'heure à laquelle vous préinscrivez votre enfant n'a aucune importance. Veillez toutefois à le faire au cours de cette période.

Après la période de préinscription, nous vous informerons de l'école attribuée à votre enfant le mardi 25 mars 2024 au plus tard. Vous recevrez un e-mail ou un courrier.

## ÉTAPE 3

Après avoir reçu l'e-mail ou le courrier, vous vous rendez à l'école afin d'inscrire votre enfant.

Les inscriptions ont lieu du lundi 28 avril au lundi 19 mai 2025.

Les inscriptions sont possibles pendant les heures d'école. N'hésitez pas à prendre rendez-vous.

Si vous ne préinscrivez pas votre enfant, vous pourrez l'inscrire dans les écoles qui ont encore des places libres à partir du 27 mai 2025.

Vous trouverez ci-dessous un récapitulatif des dates à partir desquelles votre enfant (né en 2023) peut commencer l'école.

enfants nés au plus tard le...	Rentrée à l'école le...
1er mars 2023	lundi 1 septembre 2025
3 mai 2023	lundi 3 novembre 2025
5 juillet 2023	lundi 5 janvier 2026
2 août 2023	lundi 2 février 2026
23 août 2023	lundi 23 février 2026
20 octobre 2023	lundi 20 avril 2026
18 novembre 2022	lundi 18 juillet 2026
19 novembre au 31 décembre 2023	mardi 1er septembre 2026

### BESOIN D'AIDE POUR VOTRE PRÉINSCRIPTION EN LIGNE ?

Qui contacter ?

- toutes les écoles primaires d'Ostende

ou :

- Le Centre d'accompagnement des Élèves (CLB)**

- CLB du réseau GO! Ostende, Hennepestraat 53, 8400 Ostende - 059 70 21 00
- Vrij CLB De Havens, Pensjagersstraat 30, 8400 Ostende - 059 50 68 01
- CLB intervilles, site d'Ostende, Violierenlaan 5, 8400 Ostende - 059 70 75 41

- het Loket Onderwijs- en Vrijetijdschansen**

Maison communale (salle des guichets) Vindictivelaan 1, 8400 Oostende  
0800 1 8400 -  
loketovk@oostende.be

- de Huizen van het Kind**

- Het Huis van het Kind Edith Edith Cavellstraat 54-56, 8400 Ostende  
059 59 20 06 - huisvanhetkind@oostende.be
- Huis van het kind Louisa Louisastraat 7, 8400 Ostende  
- 059 25 53 04  
huisvanhetkind@oostende.be

- l'Agentschap voor Integratie en Inburgering**

Vrijhavenstraat 5, 8400 Ostende  
059 23 35 47 - oostende@integratie-inburgering.be

- les Digipunten**

- Maison communale d'Ostende, Vindictivelaan 1 - tous les mardis de 13 h à 16 h 30
- Campus Edith Cavell, Edith Cavellstraat 15 - tous les mercredis de 9 h à 12 h
- Épicerie sociale Antenne, Torhoutsesteenweg 291 - tous les mercredis de 13 à 17 h
- Perspectief, Stuiverstraat 401 - tous les lundis, jeudis et samedis de 9 à 12 h
- Les centres culturels :
  - OC 't Kasteeltje, Kasteelstraat 22 - un mercredi matin sur deux entre 9 h et 12 h
  - OC De Boeie, Kerkstraat 35 - tous les mardis matins de 9 h 30 à 11 h 30 et tous les vendredis après-midi de 14 h à 16 h
  - OC De Schelpe, Elisabethlaan 32 - tous les jours ouvrables de 9 h 30 à 12 h
- Bibliothèque d'Ostende, Wellingtonstraat 17 - tous les vendredis matins de 10 h à 12 h (hors vacances scolaires)

- la Lokaal OverlegPlatform**

02 553 10 42 -lopoostende.gewoonbasis@vlaanderen.be



Vlaanderen  
verbeelding werkt

Avec le soutien du gouvernement flamand